



## Les Parcs Naturels Régionaux, les questions que vous vous posez

### Un Parc Naturel Régional : quel territoire ?

Peut recevoir le label "Parc Naturel Régional" (PNR) un territoire habité, dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel, sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile.

### Sa vocation ?

Elle est double : accompagner le développement économique et la protection de l'environnement du territoire pour construire son avenir.

### Ses missions ?

- protéger et valoriser le patrimoine, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages,
- contribuer à l'aménagement du territoire,
- contribuer au développement économique et social,

correspond à celui des communes qui adhèrent volontairement à la charte du Parc.

### Sa durée ?

La Charte, à laquelle adhèrent les communes volontaires, a une validité de 10 ans.

### Le rôle des élus dans un PNR ?

#### Ne sont-ils pas pris entre les intérêts de la commune et ceux du Parc ?

L'ensemble de la politique du Parc Naturel Régional est initiée, négociée, voulue et mise en œuvre par les élus locaux. C'est un engagement intercommunal : en signant volontairement la charte du Parc, les maires se fixent une règle du jeu commune et témoignent d'une volonté d'exigence vis-à-vis d'eux-mêmes.

### Son identité ?

C'est la richesse naturelle, culturelle, patrimoniale, paysagère, du territoire de chaque Parc qui le caractérise. Les Parcs Naturels Régionaux doivent être reconnus et identifiés, aussi bien par leurs habitants que par leurs visiteurs, notamment par une signalétique aux portes du Parc et à l'entrée des communes.



- assurer la pédagogie et la communication envers le public,
- réaliser des actions expérimentales ou exemplaires.

### Sa création ?

Le projet est élaboré dans la concertation la plus large possible entre toutes les forces vives du territoire. Le projet de protection et de développement se concrétise par la Charte. Celle-ci engage ses signataires notamment les communes, pour 10 ans, après adhésion volontaire.

### Sa délimitation ?

Un Parc naît de la volonté locale de mener un projet ambitieux de protection et de développement harmonieux sur un territoire qui représente une entité remarquable et s'appuie sur l'affirmation d'une identité forte. Les limites d'un Parc sont négociées entre tous les partenaires, mais le territoire définitif

niale, paysagère, du territoire de chaque Parc qui le caractérise. Les Parcs Naturels Régionaux doivent être reconnus et identifiés, aussi bien par leurs habitants que par leurs visiteurs, notamment par une signalétique aux portes du Parc et à l'entrée des communes.

### Les hommes ?

On peut voir des choses peu naturelles dans les Parcs Naturels Régionaux, car ce sont des territoires habités : la nature a été et continue à y être modelée par l'homme. Les principaux "bénéficiaires" des Parcs sont donc leurs résidents.

L'action des Parcs est d'intervenir, par la concertation, pour promouvoir la préservation de la qualité et de la diversité de leur patrimoine, en particulier lors de l'implantation d'équipements nouveaux, et de réhabiliter, autant que faire se peut, les altérations antérieures.

## Les grands enjeux du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

La raison d'être du Parc Naturel Régional est de préserver et valoriser le patrimoine\* pour mieux le transmettre. Le patrimoine de notre territoire a une valeur pour ce qu'il est et pour ce qu'il nous apporte : un cadre de vie agréable, une nature à découvrir, des besoins impérieux satisfaits (eau). Le Parc favorise, encourage un développement économique en harmonie avec les patrimoines.

### Pour conserver ce patrimoine, sept grands enjeux se dégagent :

- préserver l'eau, patrimoine universel,
- éviter la banalisation des paysages,
- maîtriser l'urbanisation,
- améliorer la biodiversité\*,



- préserver et valoriser les patrimoines,
- accompagner les activités économiques sur les bases du développement durable,
- faire connaître le territoire et développer la citoyenneté.

\* **Patrimoine** : héritage commun, c'est-à-dire les patrimoines naturels (eau, milieux, paysages) et culturels (histoire, architecture, art, savoir-faire et traditions).

\* **Biodiversité** : diversité des espèces vivantes (faune et flore).



**L'autocollant du Projet de Parc Naturel Régional est arrivé.**  
Il est le fruit d'une vision partagée du Golfe, que nous espérons être la vôtre. Adoptez-le, il est à votre disposition.

Projet de  
Parc Naturel  
Régional  
du Golfe  
du Morbihan

Syndicat Intercommunal  
d'Aménagement  
du Golfe du Morbihan



1, allée de Goalères  
56000 Vannes

Tél. 02 97 62 03 03  
Fax 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)



autour (du) Golfe



## actualité un paludier dans le Golfe

Projet de  
Parc Naturel Régional  
du Golfe du Morbihan



Syndicat Intercommunal d'Aménagement  
du Golfe du Morbihan

Imprimé sur papier recyclé.



## Le Golfe du Morbihan *au fil de l'eau*

"Terre et mer d'excellence patrimoniale et paysagère, le Golfe du Morbihan est un espace très convoité.

La mosaïque des usages peu coordonnés, les fortes et multiples pressions qui s'exercent sur l'espace fragilisent les équilibres du territoire et menacent l'harmonie de son développement.

Soucieux de passer d'une logique de rapport de force à une logique de démarche de partenariat, les élus du Golfe ont impulsé et mis en place une vaste et complexe démarche de concertation de tous les acteurs : les collectivités locales, les services de l'Etat, les représentants des socioprofessionnels et des associations d'usagers depuis plusieurs années.

Cette démarche a permis d'inscrire le fondement d'un projet commun, celui du Parc Naturel Régional, pour une gestion spatiale et durable du Golfe, joyau à transmettre aux générations futures.

Aujourd'hui les grandes lignes du projet sont tracées.

Notre souhait est de vous le présenter, de vous le faire partager et d'agir avec vous, habitants de ce territoire, pour le concrétiser au quotidien.

Bonne lecture de ce premier magazine du projet de Parc Naturel Régional, et à notre prochain rendez-vous dans 6 mois, autour du Golfe."

**Bernard LE BORU,**  
Président du projet  
de Parc Naturel Régional

La question de l'eau, source de biens vitaux et de services précieux à tous les hommes, se révèle un des grands défis de ce nouveau siècle pour notre planète. Chacun de ses habitants a des droits et des devoirs envers l'eau. Garantir à chacun un accès à une eau de qualité exige de préserver durablement cette ressource et nous concerne aussi, nous, les habitants du Golfe du Morbihan.

### D'où viennent les eaux du Golfe du Morbihan ?

Nous pensons tous bien sûr à l'eau de mer venant du Morbraz par le goulet de Port Navalo, mais il ne faut pas oublier les eaux douces des rivières. Le Loc'h, Le Sal, Le Vincin, La Marle, Le Liziec, Le Plessis, convergent vers le Golfe et constituent le bassin versant du Golfe du Morbihan dont la qualité des eaux dépend de tout ce qui est collecté depuis les sources. Le climat océanique, le paysage si particulier du Golfe où l'eau, partout présente, se mêle intimement au ciel et au littoral, ne doivent pas nous

### Pour préserver l'écosystème :

La diversité des espèces aquatiques marines et d'eau douce (La loutre fréquente le Liziec), la diversité des milieux marins et continentaux font la richesse du Golfe et de son bassin versant.

Ce foisonnement d'espèces, cette mosaïque de milieux, sont étroitement liés à une eau de bonne qualité.

### Comment préserver cette qualité de l'eau ?

**En traitant systématiquement toutes les eaux usées :** les eaux usées sont traitées soit de manière collective par les stations d'épuration, soit par un système individuel. Les risques de pollution peuvent être liés au sous-dimensionnement d'une station ou au réseau collectif vieillissant et présentant des fuites. Les systèmes d'assainissement individuel comportent un risque lorsqu'ils sont en mauvais état ou mal adaptés à la capacité épuratrice du sol. Le risque est d'autant plus fort au plus près des rivières et du littoral.

### En gérant mieux sa consommation d'eau :

trois litres d'eau collectée sont nécessaires pour donner un litre d'eau potable au robinet. Soyons vigilants aux fuites d'eau du robinet, évitons l'arrosage des jardins avec l'eau du robinet.

**Ainsi, par tous ces moyens, nous pouvons contribuer à préserver la ressource en eau, non seulement pour nous, mais pour les générations futures.**



"La qualité de l'eau a des conséquences directes sur la pêche"



faire oublier que l'eau doit être non seulement abondante mais de qualité.

### La qualité de l'eau ? Pourquoi ?

**Pour le robinet :** le quart de l'eau potable du département est produit sur le bassin versant du Golfe du Morbihan.

**Pour les loisirs :** la baignade, la pêche à pied. Le Pavillon Bleu, label européen, est une garantie de qualité des eaux de baignade.

**Pour les professionnels de la mer :** les poissons, les coquillages et tout particulièrement les huîtres doivent avoir une eau de bonne qualité. Une pollution bactériologique impose la fermeture des zones de production d'huîtres et une interdiction de commercialisation... La conséquence sur la pêche est tout aussi grave, en particulier pour la survie des alevins (jeunes poissons) qui constituent le futur vivier : le Golfe est une grande nurserie notamment pour le bar et une zone de reproduction pour la morgate et autres espèces.

**En collectant les eaux de ruissellement :** l'urbanisation, en augmentant les surfaces imperméables, accentue le ruissellement. Cette eau se charge en matières polluantes : hydrocarbures, produits phytosanitaires, bactéries.

**En poursuivant l'amélioration des pratiques agricoles :** les agriculteurs ont amélioré et amélioré leurs pratiques de fertilisation des sols et de traitement des cultures pour un meilleur respect des milieux aquatiques et une gestion durable de l'eau.

**En préservant les zones humides :** toutes les zones humides ont un rôle épurateur de l'eau. Elles permettent aussi de réguler les débits. Elles sont mises en danger par toutes les actions de remblaiement ou de drainage.

**Et surtout, chacun de nous peut agir. En apprenant à vivre avec les "mauvaises herbes"** ou à les supprimer sans utiliser de produits phytosanitaires, tous dangereux pour le milieu et la santé.

## Un paludier dans le Golfe du Morbihan

Pour la première fois depuis les années 60, du sel va à nouveau être produit dans le Golfe du Morbihan, dans le marais de Lasné à Saint-Armel.



rejoindre les deux ostréiculteurs exploitant déjà une partie du marais.

Sous l'impulsion de la commune et du Conseil Général, propriétaire du site, le SIAGM collabore au réaménagement d'une dizaine d'hectares de la saline et à l'installation d'un paludier. Ce paludier va ainsi

## Entrevue avec Christian Robert-Bancharelle

Nous avons rencontré **Christian Robert-Bancharelle,** président du Syndicat Départemental de l'Eau



### Quels sont les enjeux à long terme du Golfe du Morbihan ?

Il y a deux activités principales :

- les activités maritimes : pêche, pêche à pied, conchyliculture. Un des enjeux, à long terme est le maintien de ce type d'activités traditionnelles,

- les activités touristiques : toute la Bretagne Sud bénéficie de cette manne. Si on veut exploiter de manière intelligente l'activité touristique, il ne faut pas la "casser".

A ces deux activités principales s'ajoutent les

### Pourquoi le Golfe du Morbihan est-il un territoire à préserver ?

Le territoire est très attractif donc tout le monde veut venir y construire. Si l'on n'y prend pas garde, le système sera déséquilibré. La structure sociale actuelle se transformera radicalement. Il ne restera dans le premier périmètre, que les propriétaires de résidences secondaires et les retraités.

### L'idée d'un projet de Parc pour le Golfe, vous paraît-elle : parachutée, innovante, utopique ?

Le projet n'est pas parachuté. Il est innovant. Et tout ce qui se fait sans un petit gramme d'utopie est voué à l'échec. La jeune génération doit s'impliquer totalement dans ce projet. Si elle n'a pas beaucoup d'expérience, elle a énormément envie "de faire" et de réussir.

### Le Parc est-il un bon outil pour répondre aux enjeux du Golfe ? Et à quelle échelle ?

J'ai adhéré à cette idée il y a 10 ans. 10 ans après, j'estime que c'est le seul outil pour ma-

triser l'évolution en général du Golfe. Le PNR\* concerne toute le monde. Le PNR ne pourra marcher qu'à partir du moment où les acteurs se sentiront concernés. Un outil parachuté est voué à l'échec, d'où l'importance de la Charte du Parc soit aussi celle des vedettes à passagers, de l'hôtellerie, des gîtes ruraux...

La deuxième couronne a une carte énorme à jouer grâce au calme de la nature et la beauté des sites. Le PNR dispose d'atouts remarquables : une jolie ville (*Vannes*), un site admirable "une des plus belles baies du monde" (*Le Golfe*), et le calme et la nature des communes non littorales. Les communes "mouillées" et les communes non maritimes sont un tout parfaitement complémentaire.

### Le Golfe est un territoire très attractif et très fragile, qu'en pensez-vous ?

Depuis 50 ans, un pas formidable a été franchi pour la salubrité de l'eau. La rivière de Vannes était très sale. Aujourd'hui, elle est propre. Le territoire est très fragile car il est menacé par son succès. Une surfréquentation peut être l'objet d'une dégradation du site. S'il n'y a pas de gestion des flux touristiques, le territoire se dégradera progressivement. L'indiscipline du randonneur du dimanche qui balance son sac plastique dans la nature est une horreur. Il faut deux mois après la saison estivale pour nettoyer tout ça.

### Le PNR peut-il vous aider sur le travail que vous menez sur l'eau, on entend l'eau potable, l'eau de baignade, l'eau de ruissellement... Nous avons beaucoup progressé depuis

\*PNR : Parc Naturel Régional

triser l'évolution en général du Golfe. Le PNR\* concerne toute le monde. Le PNR ne pourra marcher qu'à partir du moment où les acteurs se sentiront concernés. Un outil parachuté est voué à l'échec, d'où l'importance de la Charte du Parc soit aussi celle des vedettes à passagers, de l'hôtellerie, des gîtes ruraux...

La deuxième couronne a une carte énorme à jouer grâce au calme de la nature et la beauté des sites. Le PNR dispose d'atouts remarquables : une jolie ville (*Vannes*), un site admirable "une des plus belles baies du monde" (*Le Golfe*), et le calme et la nature des communes non littorales. Les communes "mouillées" et les communes non maritimes sont un tout parfaitement complémentaire.

### Le PNR peut-il vous aider sur le travail que vous menez sur l'eau, on entend l'eau potable, l'eau de baignade, l'eau de ruissellement... Nous avons beaucoup progressé depuis

15 ans. Toutes les communes du Golfe ont un système épuratoire qui commence à être de bonne qualité. Par contre, toutes les communes du Golfe ont un système de rejet des eaux traitées qui n'est pas encore satisfaisant. Il y a des choses que nous ne savons pas encore faire, comme faire la chasse aux raccordements sauvages, réparer des réseaux vieillissants et assurer la qualité des rejets. Le PNR permettra de travailler. L'Agence de l'Eau, par exemple, n'accordera de subventions en 2005 que sur les territoires ayant un schéma : dans un "PNR" il y a une notion de "schéma". Il est évident qu'un syndicat d'eau potable et un PNR ne peuvent que travailler ensemble.

### Quelle est la responsabilité de chacun dans la qualité de l'eau ?

Il faut concevoir que chaque individu pollue. Chacun produit un mètre cube de boues par an. Nous avons une responsabilité collective dans la

## Actualités



**Nouveauté**  
Nous venons de publier un guide : "Les bonnes pratiques des plaisanciers et professionnels de la mer". Il est à votre disposition à nos bureaux, dans les capitaineries des ports et dans les écoles de voile.

**L'été arrive.** David LEDAN, chargé de mission sur les milieux naturels, va reprendre des sorties découverte du milieu (*faune et flore*). Venez observer les oiseaux du Golfe du Morbihan sur les marais. Inscription à l'Office de Tourisme de Sarzeau au 02 97 41 82 37.

Le projet de Parc organise le 24 juin 2003 un Forum de l'Eau où les acteurs (*conchyliculteurs, agriculteurs, élus, habitants, industriels, associations*) exposeront le travail de diagnostic de la rivière de Pénerf réalisé pendant les 6 derniers mois.

### Morgates à l'Américaine

**Ingrédients pour 4 personnes :**  
- 800 g de morgates (seiches)  
- 70 g de beurre demi-sel  
- 3 échalotes  
- 1 verre à liqueur de cognac et 1 de vin blanc sec  
- 1 cuillerée à soupe de concentré de tomate  
- 2 tomates  
- 2 gousses d'ail  
- 1 cuillerée à soupe de crème fraîche  
- 2 cuillerées à soupe de farine  
- sel, poivre

Coupez les morgates en morceaux assez gros. Salez, poivrez, farinez légèrement. Dans une cocotte, faites chauffer le beurre puis mettez les morceaux de morgates à dorer. Ajoutez les échalotes après les avoir hachées et le cognac. Faire flamber après la reprise de l'ébullition. Ajoutez le verre de vin blanc et 2 verres d'eau, les tomates, le concentré de tomate, l'ail haché. Couvrez et laissez mijoter 45 mn. Incorporez la crème fraîche à la dernière minute.

Accompagnement idéal : riz blanc.